



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Initiative « Plus d'eau pour le Sahel »

Question écrite n° 21340

### Texte de la question

M. M'jid El Guerrab interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères au sujet de l'initiative « Plus d'eau pour le Sahel » qui vise à corriger, au profit en particulier des 5 pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) les carences dans l'accès à l'eau au travers d'une approche innovante, impactante à court, moyen et long terme, soutenable et réaliste, qui agit pour renforcer la connaissance sur les ressources en eau souterraine du Sahel et plaide pour une utilisation raisonnée de cette ressource, au profit notamment des populations les plus exposées. En effet, cette zone des pays du Sahel cumule souvent un très grand stress hydrique et une insécurité latente. L'initiative « Plus d'eau pour le Sahel » bénéficie du soutien actif de la communauté scientifique qui a validé la pertinence de l'approche. De plus, l'initiative a su trouver sa place parmi les acteurs institutionnels français et internationaux du monde de l'eau, qu'elle a commencé à fédérer, notamment autour de l'atelier « Ressources en eau souterraine au Sahel » qu'elle co-anime avec le BRGM sous l'égide de l'Agence française de développement. Porteuse d'une vision stratégique de long terme sur un sujet qui prend de plus en plus d'importance, l'initiative a également su trouver sa place dans le monde dit « de la paix », en étant le seul projet traitant des questions d'eau sélectionné pour participer au Forum pour la Paix de Paris en novembre 2018. L'initiative reste toutefois un projet encore récent, et qui a besoin d'élargir ses soutiens, et de trouver les budgets nécessaires à son bon fonctionnement sur les trois prochaines années. Au-delà, ce fonctionnement sera assuré par le déploiement des projets de terrains et leur financement. Aussi, il l'interroge sur le soutien qui sera apporté à ce projet qui permettra de contribuer directement et efficacement au développement de la stabilité et de la prospérité dans les pays du Sahel.

### Texte de la réponse

La zone sahélienne dispose de ressources en eau souterraine qui sont pour la plupart partagées entre plusieurs pays et dont le fonctionnement reste relativement méconnu. Ce défaut de connaissance explique en partie la mauvaise gestion de ces aquifères. A la raréfaction progressive de ces ressources s'ajoutent l'augmentation de la pression démographique et l'impact du changement climatique qui exposent la zone à une instabilité croissante. La France, pleinement consciente de ces enjeux, intervient dans la région sahélienne en axant notamment sa politique de développement sur les dix-neuf pays prioritaires identifiés lors du dernier Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) de 2018, parmi lesquels se trouvent les pays du G5 Sahel privilégiés par l'Initiative "Plus d'eau pour le Sahel" (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad). Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères œuvre ainsi en faveur de la paix et du développement dans la zone sahélienne en investissant dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. En 2018, l'Agence française de développement (AFD) a octroyé 957 millions d'euros au bénéfice du secteur de l'eau et de l'assainissement dans les Etats étrangers, l'Afrique représentant un tiers du montant total des engagements. La France soutient, entre autres, les initiatives de coopération régionale sur les eaux partagées, notamment l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal, la Commission du Bassin du Lac Tchad, l'Autorité du bassin du Niger, l'Observatoire du Sahara et du Sahel, qui sont autant d'organismes ayant vocation à assurer la gestion concertée et durable des ressources hydriques et de promouvoir la paix dans cette région.

L'initiative "Plus d'eau pour le Sahel" s'inscrit pleinement dans la stratégie sectorielle "Eau" de la France et deux opérateurs lui apportent plus particulièrement leur soutien technique et financier : l'AFD et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Ces établissements sont ainsi partenaires, depuis sa création début 2019, d'un atelier dédié aux "Ressources en eau souterraine au Sahel". Le BRGM, établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol, assure l'animation et le secrétariat de ce groupe de travail qui réunit des experts issus d'opérateurs, de bureaux d'études ou d'organismes de recherche sur le sujet des aquifères sahéliens. L'atelier s'est fixé une feuille de route ambitieuse de consolidation des connaissances scientifiques sur les enjeux liés à la ressource en eau de la zone Sahel afin de disposer de modèles et de prévisions de meilleures qualités. Afin de couvrir les besoins de cet atelier sur une période de 5 ans, un co-financement AFD-BRGM à hauteur de 70 000 euros est prévu. L'Agence envisage par ailleurs un financement complémentaire qui sera versé à l'association "Initiative plus d'eau pour le Sahel" sur la base de sa forte mobilisation pour la constitution de l'atelier et la diffusion ultérieure du résultat de ses travaux.

## Données clés

**Auteur :** [M. M'jid El Guerrab](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (9<sup>e</sup> circonscription) - Libertés et Territoires

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21340

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 juillet 2019](#), page 6297

**Réponse publiée au JO le :** [19 novembre 2019](#), page 10140